



En exercice : 58

Présents : 45

Votants : 52

Séance du 11 décembre 2023

Le Onze Décembre Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 5 décembre 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire
MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
/
FRABOUL Yannick, suppléant
VALLÉE Jacky, titulaire
TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COUËFFÉ Dominique, titulaire
LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, Titulaires
/
DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, PREVOSTO Dominique, titulaires
/
GOHIER Odile, titulaire
/
BERSON Christian, titulaire
/
LECOT Gérard, titulaire
CHADELAUD Gaëtan, titulaire
JULIOT Thierry, titulaire
DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires
BRÉHIN Colette, titulaire
/
BAHIER Alain, titulaire
CHAMARET Richard, titulaire
GENDRY Daniel, titulaire
RESTIF Vincent, titulaire
LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
BARBÉ Béatrice, titulaire
CLAVREUL Yannick, titulaire
PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
GAUCHER Olivier, titulaire
BOURBON Aristide, titulaire
GILLES Pierrick, titulaire
BEUCHER Clément, titulaire
GUINEHEUX Dominique, titulaire
BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : GAUBERT Jean-Eudes (Bouchamps-les-Craon), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), BANNIER Géraldine (Courbeville), MAHIER Aurélie (Craon), RAGARU Edit (Craon), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), CHANCEREL Philippe (Livré-la-Touche), GARBE Pascale (Méral), PELLUAU Philippe (Renazé).

Étaient absents : HAMARD Benoît (Craon)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Jean-Eudes GAUBERT a donné pouvoir à Philippe GUIARD
Maurice RADÉ a donné pouvoir à Florence BÉZIER
Edit RAGARU a donné pouvoir à Bertrand DE GUÉBRIANT
Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Vanessa SORIEUX a donné pouvoir à Yannick FRABOUL
Aurélie MAHIER a donné pouvoir à Quentin LANVIERGE
Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Secrétaire de Séance : Élu M. Yannick CLAVREUL, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-12/183 : RESSOURCES HUMAINES

Séance du 11 décembre 2023

**OBJET 2023-12/183 : RESSOURCES HUMAINES
DÉCHETTERIES – RECRUTEMENT DES EMPLOIS SAISONNIERS 2024**

M. Dominique GUINEHEUX, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, des Politiques Contractuelles et de l'Administration générale, expose au Conseil communautaire qu'afin de répondre aux variations de fréquentations des déchetteries du territoire pour l'exercice 2024, il est nécessaire de pouvoir recourir à des saisonniers afin d'assurer le service aux usagers.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-23 2°.

Considérant l'avis favorable du comité social territorial du 28 novembre 2023.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012.

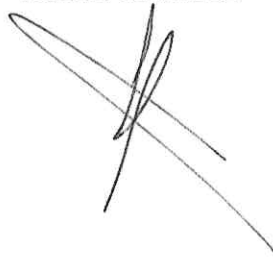
**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
À l'unanimité (52 votants dont 7 pouvoirs) :**

- ⇒ **AUTORISE** le Président à procéder au recrutement d'emplois saisonniers en déchetteries pour l'exercice 2024 selon les nécessités de service.
- ⇒ **AUTORISE** le Président, ou le Vice-Président, à signer toutes les pièces s'y rapportant.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 19 décembre 2023*

*Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT*

*Le secrétaire de séance,
Yannick CLAVREUL*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20231211-DELIB202312183-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2023

Affichage : 18/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

